

RAPPORT DE GESTION

au 31.12.2023

SURAVENIR
RENDEMENT

SURAVENIR
RENDEMENT 2

Article 8 SFDR

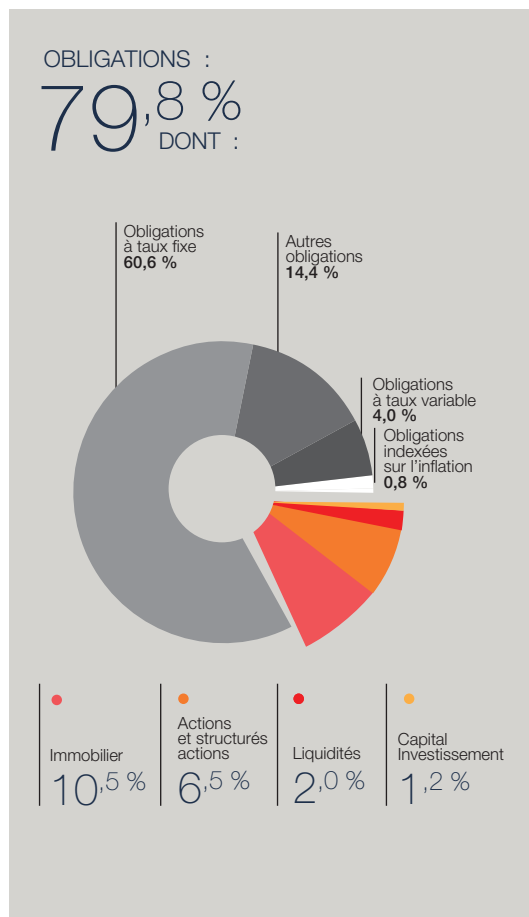
CARACTÉRISTIQUES

Nature : Fonds en euros

Encours de l'actif : 25,5 milliards d'euros.

Le fonds en euros adossé à l'Actif Général de Suravenir vise, au travers de son allocation d'actifs majoritairement obligataires, à privilégier la sécurité et la récurrence du rendement. Il bénéficie chaque année d'une revalorisation correspondant à la participation aux bénéfiques. Les fonds en euros offrent une garantie dont la définition diffère en fonction du calcul des frais de gestion notamment, selon qu'il s'agit de SR ou SR2. Ils peuvent bénéficier pour une année donnée d'une revalorisation correspondant à la participation aux bénéfiques, dont les modalités de calcul sont précisées dans les conditions contractuelles des contrats d'assurance-vie et de capitalisation multisupports sur lesquels ils sont référencés.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS



CONTEXTE ÉCONOMIQUE & FINANCIER

L'année 2023 finit en beauté pour les marchés financiers alors que les investisseurs se félicitent de la résistance de l'activité américaine et de la bonne marche du processus désinflationniste. Ils accueillent avec enthousiasme les perspectives d'une baisse prochaine des taux directeurs. Le S&P500 enregistre ainsi une progression annuelle de 24 % tandis que le CAC40 gagne pour sa part 16,5 %. Les deux indices flirtent d'ailleurs avec leurs plus hauts historiques. Du côté des marchés obligataires, la détente des rendements a été prononcée en décembre des deux côtés de l'Atlantique, reflétant l'ajustement à la baisse des anticipations de taux directeurs. Après avoir touché 5 % en octobre, le taux américain à 10 ans est passé sous la barre des 4 % et finit l'année à 3,9 %, presque inchangé relativement au début d'année.

FINANCE DURABLE

Suravenir poursuit l'orientation de ses investissements vers des investissements durables. En 2023, l'actif général a investi 500 M€ dans des investissements durables, soit 31 % des investissements, dont 70 M€ au 4^{ème} trimestre. Ils sont composés à 81 % (403 M€) d'investissements durables à objectif environnemental et à 19 % (97 M€) d'investissements durables à objectif social.

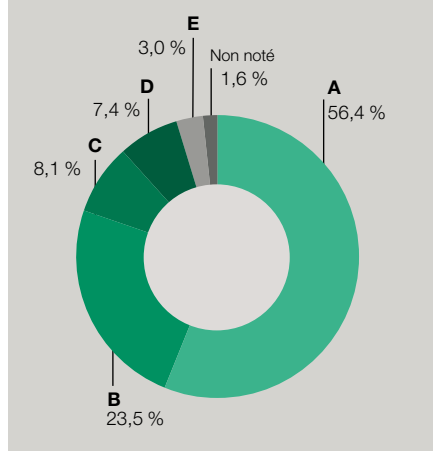
Suravenir a revu sa politique sectorielle pétrole & gaz. Elle exclut désormais les investissements dans des acteurs qui ont une activité d'exploration liée à de nouveaux projets en Énergies Fossiles Conventionnelles ou en Énergies Fossiles Non Conventionnelles et dans des acteurs du secteur impliqués dans des controverses. Le seuil de production annuelle d'énergies fossiles a été abaissé de 10 % à 5 %.

Suravenir a défini une trajectoire d'alignement bas carbone pour répondre à l'objectif de l'Accord de Paris de limitation du réchauffement climatique à moins de 2 °C à horizon 2050.

En Zone euro, où l'atonie de l'activité n'a pas entraîné une hausse aussi importante des taux longs en octobre, les taux finissent l'année en baisse de plus de 50 points de base en France et en Allemagne, à respectivement 2,6 % et 2 %. Reste à savoir si le scénario, presque idéal, des investisseurs se confirmera en 2024. Outre une actualité géopolitique qui devrait rester agitée sur fond d'élections et de conflits en cours, les perspectives de l'économie américaine continuent d'interroger. D'un côté, la résistance de l'activité pourrait compliquer la dernière phase du processus désinflationniste, de l'autre, la hausse, historique par son ampleur, des taux directeurs pourraient finir par pénaliser l'activité plus fortement qu'anticipé.

Suravenir ambitionne de baisser de 60 % d'ici 2030 l'empreinte carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporates (par rapport à 2019).

Notation extra-financière des actifs financiers détenus en direct*

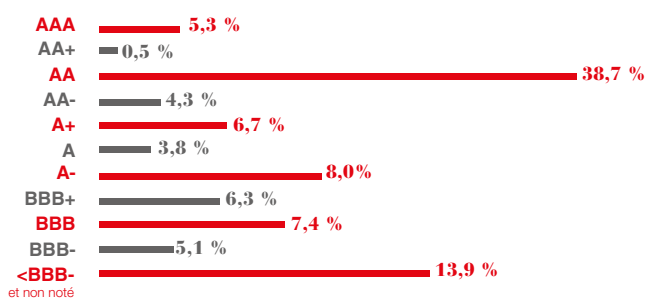


*Les produits éligibles à une analyse selon des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont les actifs financiers détenus en direct (obligations, actions, DAT, prêts...). Les méthodes d'analyse diffèrent selon la nature de l'émetteur (entreprises, souverains, collectivités territoriales, supranationaux). Les émetteurs sont classés sur une échelle allant de A à E, A étant la note extra-financière attribuée aux meilleurs acteurs, la note E qualifiant les plus mauvais.

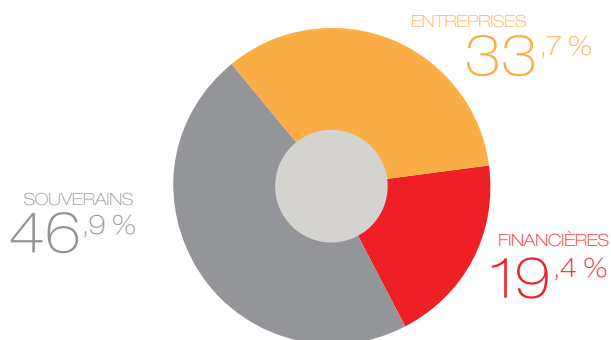
PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

La notation arithmétique moyenne de ce portefeuille est de A+.

RÉPARTITION GLOBALE PAR NOTATION



RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

PAYS	RÉPARTITION
France	58,8 %
États-Unis	8,1 %
Allemagne	3,6 %
Espagne	3,6 %
Royaume-Uni	3,6 %
Pays-Bas	3,1 %
Italie	2,7 %

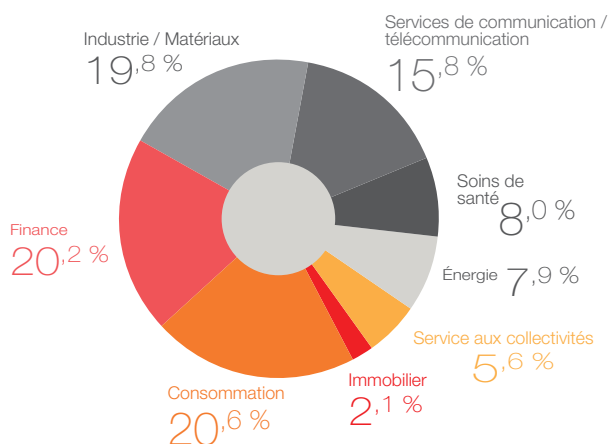
PAYS	RÉPARTITION
Irlande	1,0 %
Belgique	0,9 %
Autriche	0,5 %
Grèce	0,2 %
Portugal	0,1 %
Autres pays	13,8 %

PORTEFEUILLE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

ZONE GÉOGRAPHIQUE	RÉPARTITION
Zone euro	71,9 %
Amérique du Nord	9,9 %
Asie	9,3 %
Europe hors euro	7,5 %
Autre	1,4 %

RÉPARTITION SECTORIELLE



PORTEFEUILLE IMMOBILIER

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

ZONE GÉOGRAPHIQUE	RÉPARTITION
France (Province)	41,8 %
Ile de France	21,0 %
Paris (hors Ile-de-France)	20,6 %
Étranger	16,6 %

RÉPARTITION SECTORIELLE

